

Les grandes étapes du parrainage :

1. La constitution du binôme

La mise en relation entre le (ou la) parrain/marraine et le (ou la) parrainé(e) se fait en fonction des informations notées dans les fiches de renseignement.

Un premier entretien de prise de contact entre le (ou la) parrain/marraine et le (ou la) parrainé(e) pour évaluer la pertinence du binôme.

Un entretien tripartite entre parrain/marraine/parrainé(e)/conseiller(e) pour démarrer.

2. Le parrainage

La durée du parrainage est de 6 mois avec à minima un entretien par mois. La date et le lieu des rencontres sont fixés en fonction des disponibilités du binôme.

Au terme de chaque rencontre le binôme renseigne un livret de suivi du parrainage.

3. Le bilan du parrainage

Entretien tripartite entre le parrain/marraine/, le parrainé(e) et le conseiller(e) pour finaliser le parrainage.

L'animation du réseau de parrainage :

La MEF du Cotentin s'engage à réunir les parrains et marraines pour :

- échanger sur les situations de parrainage,
- informer sur les dispositifs d'accès à l'emploi et sur les mesures liées à l'emploi,
- définir des axes de progrès et des actions à mener pour promouvoir le réseau de parrainage.

Les réunions se dérouleront dans les locaux de la MEF du Cotentin de 17 h 45 à 19 h tous les trimestres.

L'animation du réseau est à votre disposition pour toutes questions liées à l'action du parrainage.

Si cette action vous intéresse ou pour plus d'information, contactez :



Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin

1, rue d'Anjou - BP 81 - 50130 Cherbourg-Octeville

Vos contacts :

Charline SAUSSAYE - Myriam HERVE

Téléphone : 02.33.01.64.69

Mail : parrainage@mef-cotentin.com

Avec le soutien de :



Agir ensemble pour l'emploi et la formation

Le Parrainage

“ *Un homme seul ne peut rien, il faut l'appui
de ses semblables pour arriver là où il doit aller.* ”

Victor-Lévy Beaulieu



MEF - Discrimin'action Cotentin emploi –
Cercle d'entreprises pour la diversité

Le parrainage, c'est quoi ?

C'est mettre en relation des **demandeurs d'emploi** avec des **acteurs économiques bénévoles** issus du monde économique au sens large (**secteur privé, public ou associatif**), en activité ou récemment retraités.

Parrainer un demandeur d'emploi, c'est :

- donner un **coup de pouce**, un soutien dans sa démarche vers l'entreprise,
- permettre de mieux connaître et comprendre les attentes des employeurs,
- développer le réseau relationnel,
- transmettre les clés d'accès au monde du travail.

Le parrainage, un atout pour vous et votre entreprise :

- Le parrainage est une **action concrète de responsabilité sociale**.
- Le parrainage est un outil pour **promouvoir et recruter autrement**.
- Le parrainage pour créer de **nouvelles solidarités**.
- Pour répondre à l'un des engagements de la **Charte de la diversité** : « *Respecter et promouvoir l'application du principe de non discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines* ».
- Le parrainage est un excellent vecteur de communication.

Devenir parrain / marraine

Vous souhaitez vous investir dans une action citoyenne en aidant une personne dans sa recherche d'emploi.

Donnez un coup de main en devenant parrain !

Le profil du parrain :

- l'engagement citoyen,
- être un acteur de la politique RSE de son entreprise,
- avoir une expertise et une expérience,
- être à l'écoute et dans l'échange.

Les activités du parrain peuvent être :

- l'aide à la reprise de confiance en soi, le soutien et l'écoute,
- l'aide technique à la recherche d'emploi,
- la structuration de la démarche de recherche d'emploi,
- la recherche d'offres,
- la mise en relations parrainé-entreprises.



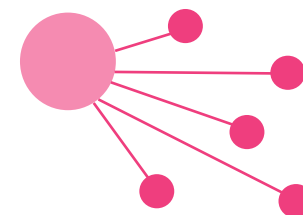
Devenir parrainé

Vous souhaitez bénéficier de l'expérience et des conseils d'un professionnel de l'entreprise pour votre recherche d'emploi.

Le profil du parrainé :

- volontaire et motivé,
- proche de l'emploi,
- convaincu de la démarche.

La plus-value pour la démarche de recherche d'emploi :



- mieux connaître l'entreprise et le marché du travail ;
- développer et utiliser un réseau relationnel et identifier de nouvelles pistes professionnelles.

Ses engagements :

- **Mener une recherche active d'emploi**
- **Rencontrer régulièrement son parrain**
- **Faire preuve de ponctualité**
- **Etre actif dans la relation, formuler clairement ses besoins et ses attentes**
- **Informers son parrain des démarches effectuées et des résultats obtenus**
- **Prendre en compte les conseils du parrain et les mettre en pratique**